

Certification des diplômes dans un contexte international à l'Agence

Universitaire de la Francophonie (AUF)

18 octobre 2017

D.A. ZIGHED, Professeur
Directeur du numérique
Agence Universitaire de la francophonie



Plan

- AUF
- Accompagnement des formations
 - Financement de projets pédagogiques
 - Soutien logistique
- Organisation des examens

- Association d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- Création : Montréal 1961;
- But : Promouvoir la solidarité active entre les universités pour en faire les vecteurs du développement économique et social dans la francophonie ;

- 850 établissements membres de 110 pays sur les quatre continents;
- 14 millions d'étudiants ;
- 40 implantations à travers le monde ;

- 1991 : création des campus numériques francophones (CNF);
- Une quarantaine en activité;
- Services : plates-formes techno pédagogiques pour la formation, l'animation scientifique et pédagogique;
- L'AUF est au service de ses établissements membres



Accompagnement des formations

- Soutien de projets pédagogiques;
 - Montage de Formations Ouvertes A Distance (FOAD) Nord-Sud et Sud-Sud;
 - Bourses aux étudiants
 - Création de Cours en Ligne Ouverts et Massifs (CLOM)

Accompagnement des formations

- Soutien logistique;
 - 90 FOAD sur 10 pays ;
 - Formations diplômantes : DU, Licence, Master 1 et Master 2;
 - 3 CLOM ;
 - 6000 allocataires depuis 2004;
 - 52 nationalités ;
 - 20 disciplines : Droit, Santé, Informatique, Education...

Organisation des examens

- Dans les CNF – 500 examens par an
 - Collecte des sujets via la plateforme d'examen de l'AUF;
 - Impression des sujets en cas d'examen sur table ;
 - Préparation de la salle d'examens et des postes informatiques ;
 - Organisation de la surveillance par des personnes (vérification des convocations et des identités des étudiants);
 - Collecte des copies ou mise à disposition d'un point d'accès internet pour les examens en ligne ;
 - Numérisation en cas d'examen classique ;
 - Transmission (Numérique – Papiers) pour les examens classiques ;

Organisation des examens

- Limites
 - Passage à l'échelle difficile ;
- Evolutions
 - Dématérialisation totale des examens ; QCM par exemple ;
 - Authentification « empreinte digitale » ;
 - Utilisation de smartphones ;